Vol. XLII — Saint-Boniface, Manitoba, Mercredi, 16 Avril 1913. — No. 24

ABONNEMENT
Canada .... $1.00 par année
Etats-Unis .... 1.50 "
Europe [illegible] .... 2.50 "

TARIF DES ANNONCES
1ère insertion, par ligne........................12 cents
Chaque insertion subséquente........ 8 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITE FRANCAISE ET INTERNATIONALE 12, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

[redacted]

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN, Imprimeur.
TELEPHONE 3377

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à

LE MANITOBA.
SAINT-BONIFACE, MANITOBA

La "North West Review"

Nous ne nous mettons point en peine de ce que peut penser de nous la *North West Review*.

Ce journal, que nous avons surpris à dénaturer nos écrits l'an dernier avec un sans-gêne extraordinaire, nous conseille aujourd'hui de montrer de l'honnêteté (some common honesty); il prétend que nous trompons les catholiques et que nous sommes un journal à demi-catholique. Il ajoute que les *Cloches de Saint-Boniface* ont exprimé une opinion contraire à la nôtre au sujet des amendements Coldwell—ce que la *North West Review* sait manifestement être faux puisque les *Cloches*, sans doute à cause de leur caractère spécial, se sont, très sagement, abstenu d'exprimer une opinion sur la valeur intrinsèque de ces amendements; elles se sont contenté de faire observer, avec vérité, que ces amendements n'avaient pas eu d'effet dans la pratique.

La *North West Review* a de telles méthodes de faire la discussion qu'elle nous a fait perdre toute confiance en elle depuis longtemps. Crier sa vertu toujours et être déloyale jusqu'au mensonge, voilà un rôle qu'elle assume trop fréquemment.

La race des prêcheurs de morale comme la *North West Review* est très ancienne. Jadis elle se vanta sans vergogne devant le Seigneur et remercia le Ciel de ne l'avoir point faite à l'image des Publicains. Après des siècles, c'est toujours la même vertu à soupapes, la même modestie à coups de tambour, et la même charité munie de dents pointues..........

Les Faits veritables, et la veritable situation

Un des résultats de la consultation Munson aura été de forcer chacun à se montrer tel qu'il est. On peut maintenant classer, cataloguer, tout le monde. Il y a les amis de la minorité, il y a les adversaires de la minorité, il y a ceux qui veulent pêcher en eau trouble.

Avec les gens de cette dernière catégorie toute discussion est inutile; ils sont décidés d'avance à trouver en défaut sir Rodmond Roblin et à démolir ceux qui l'appuient. Aussi nous n'écrivons pas pour eux mais bien pour le public en général, qui a droit d'être renseigné et qui a droit qu'on lui expose les motifs qu'on a d'appuyer ou de combattre tels ou tels hommes politiques.

Dans des articles précédents nous avons donné notre opinion sur la portée des amendements Coldwell. Nous avons étayé cette opinion sur la dissection, faite devant nos lecteurs même, du texte de l'Acte des Ecoles.

On n'a pas discuté avec nous là-dessus; on s'est contenté de dire que nous avions tort. C'est plus commode. D'un autre côté, nous avons reçu et recevons tous les jours de nombreuses adhésions, venant également de catholiques et de protestants.

Nous avons ajouté, et c'est à nos yeux un fait capital, que la loi Coldwell avait été faite dans le but exprès de permettre un arrangement entre la Commission scolaire et les catholiques de Winnipeg. Nous avons cité les déclarations de M. Coldwell à ce sujet. Des gens qui devraient chercher non pas à soulever des difficultés mais à nous aider, nous répondent que cet arrangement serait illégal parceque la loi Coldwell, disent-ils, ne nous donne rien du tout.

On essaie de prouver cette assertion au moyen de certaines paroles prononcées par le ministre de l'Education lors du débat qui précéda l'adoption du bill. Nous soutenons au contraire que l'attitude et l'ensemble du discours de M. Coldwell veulent dire que cette loi a été faite précisément pour rendre *légalement* possible un tel arrangement. M Coldwell déclara qu'un arrangement devrait être fait pour permettre à la Commission scolaire de prendre à sa charge les écoles catholiques. Il ajouta que tel était le but des amendements qu'il proposait.

On cite, à l'encontre de notre opinion sur la conclusion générale du discours de M. Coldwell, ces paroles isolées du ministre :

> Il ne peut y avoir d'écoles séparées. Il en sera dans l'avenir comme dans le passé. Pareille chose ne peut se produire avec la loi; si elle se produisait, ce serait illégalement.
>
> Le gouvernement n'a l'intention d'établir des écoles séparées d'aucune forme ou manière, et aussi longtemps que je serai ministre de l'Instruction, je ne consentirai jamais à un tel changement.

Ces paroles, mises en regard de tout le reste du discours, ne peuvent signifier qu'une chose: c'est que M.Coldwell, lui, est opposé au rétablissement des écoles séparées telles qu'on les entend lorsqu'on traite des deux systèmes d'écoles dites nationales et d'écoles confessionnelles. Il y a entre les deux systèmes des différences radicales. M. Coldwell s'oppose au rétablissement des deux anciens départements catholique et protestant, aux deux surintendants, aux double commissions scolaires, aux programmes distincts, aux octrois distincts.

C'est cela l'école séparée dont M. Coldwell a parlé. Lisez toutes les paroles que le ministre a prononcées en cette circonstance, et vous n'y trouverez pas autre chose. Si ses paroles veulent dire qu'un arrangement n'est pas possible et que la Commission scolaire agirait illégalement en prenant à sa charge les écoles catholiques de Winnipeg et de Brandon, alors toutes les écoles de nos paroisses françaises sont illégales, car l'Acte de 1890 et l'Acte de 1897, réunis en faisceau ou pris séparément, défendent les *écoles séparées* !

M. Coldwell peut, personnellement, être opposé à ce qui constitue les écoles séparées au vrai sens du mot, et cependant recommander, sans aucune contradiction de sa part, un arrangement avec les catholiques de Winnipeg et de Brandon, puisque tel arrangement comprendrait l'acceptation par les catholiques d'un seul département d'Education, d'un seul programme d'études et d'une seule Commission scolaire pour protestants et catholiques. C'était là la base d'entente que suggérait la pétition des catholiques.

Les paroles de M. Coldwell, les paroles prononcées par le chef de l'opposition, le débat lui-même, si mesuré, si serré, si pénible et si laborieux, montrent bien l'attitude carrément hostile du public protestant à l'ancien régime des écoles séparées telles que nous les avions autrefois, quand on nous les vola.

Le ministre de l'Education et toute la législature s'aventurèrent dans cette discussion à la manière de gens qui s'approchent d'un nid de guêpes; car tous sentaient qu'au dehors de l'enceinte le faustisme s'agitait. Depuis quelques jours des placards flamboyants, placés à divers endroits dans la ville, avertissaient les députés de ne rien faire pour les catholiques.

Il fallut à M. Roblin, car il est véritablement celui à qui nous devons cette loi, une forte dose de courage et d'habileté pour traverser tant d'obstacles semés sur sa route.

Une fois la loi passée—et acceptée pour ce qu'elle était par le ministre de l'Education, par M. Norris et le *Free Press*, par M. McFadden parlant au nom des Orangistes,—les catholiques attendirent neuf mois avant de présenter leur pétition; et la Commission scolaire refusa d'apercevoir le sens véritable de la loi, soit parce qu'elle a mauvaise volonté, soit parce qu'elle craint le sentiment populaire protestant, et soit aussi, et surtout peut-être parce qu'elle a constaté que certains catholiques n'avaient pas assez de fierté au cœur ou d'acier dans les reins pour sacrifier leurs pauvres ambitions et leurs chétives préoccupations de partisans au bien général des catholiques alors qu'un bon coup d'épaules s'imposait

Nous en sommes là !

Bien des difficultés se présentent pour les catholiques. Notre devoir est clair cependant par certains côtés : il nous faut proclamer toujours que la question des écoles n'est pas encore *réglée*, et qu'elle ne le sera que le jour où l'on aura remis aux catholiques tous leurs droits; il nous faut nous rendre compte que nous avons une longue et persistante campagne à faire pour amener la majorité, sinon à partager nos vues sur les écoles séparées, du moins à reconnaitre, comme jadis le firent noblement sir Mackenzie Bowell et d'autres, ce que nous garantissent les textes; il nous faut apprendre nous-mêmes à nous discipliner; il nous faut nous habituer nous-mêmes à penser que nous devons être les premiers à nous aider. La division que certains catholiques essaient actuellement de semer dans les rangs; les accusations injustes qu'on porte contre ceux qui furent nos meilleurs amis; la disposition fâcheuse qu'on a, en lisant les textes, d'accepter les interprétations qui nous sont les moins favorables; le parti-pris obstiné de quelques-uns de tout apercevoir de travers le chagrin qu'ils ont éprouvé quand les choses ont paru s'arranger tout cela sont des défaillances qui demanderont d'être surmontées avant qu'on puisse songer décemment à faire une campagne sérieuse contre l'ennemi extérieur. Il y a grand ménage à faire dans la demeure.

Un fait est certain: M. Norris, et, derrière lui, l'opposition, avaient paru consentir à l'à-compte préconisé par le gouvernement, Ces velléités de réparer au moins partiellement le passé ont disparu quand la gauche a vu qu'elle pouvait s'appuyer sur des éléments catholiques, peu nombreux mais fort mal inspirés, pour susciter des embarras au gouvernement et peut-être amener sa chute.

Au milieu de toutes ces misères nous espérons cependant; nous avons bonne confiance que la minorité sortira triomphante de toutes ses luttes. Comme collectivité elle a parfois fait des coups de maitre. Et, allègrement, il faut dire toujours : En haut les cœurs !

Bonne Administration

La Province vient de vendre ses débentures à 102 sur le marché de Londres. La Banque Union, qui s'est occupée de cet emprunt, n'a éprouvé aucune difficulté. C'est une preuve de l'excellent crédit dont jouit notre province sur le marché monétaire.

C'est la meilleure preuve qu'on peut donner de la bonne administration de la province, car la Finance n'a guère de sentiments et n'a guère d'attaches pour aucun parti politique; elle traite avec ceux qui sont solvables, et ne fait de faveurs à personne.

Une Erreur

Le *Soleil*, de Québec, écrit cette phrase :

"Bien plus, *le gouvernement Roblin ayant cru devoir demander l'avis juridique d'un avocat* en renom de Winnipeg, M. Munson, celui-ci vient de donner un avis qui, s'il prévaut, rend nulle, impossible pour la commission protestante........................ ...."

Nous ferons remarquer au *Soleil* que ce n'est pas le gouvernement qui a demandé cette consultation mais la commission scolaire de Winnipeg.

Le Tarif Americain

Les modifications au tarif de douanes accaparent en ce moment l'attention aux Etats-Unis Une multitude d'industriels ont envahi la Capitale dans la hâte de connaitre la teneur du bill qui sera soumis demain au caucus du parti démocrate. Et de toutes parts les communications pleuvent sur le Congrès pour lui recommander la modération.

Les hommes d'affaires américains ne sont qu'à demi rassurés par la promesse du président Wilson de ne rien faire qui puisse précipiter l'industrie dans une crise. Car tout en s'engageant à sauvegarder les intérêts légitimes de l'industrie, M. Wilson, pendant sa campagne électorale, a aussi solennellement promis de prendre des mesures efficaces pour faire abaisser le coût de la vie, et il n'a pas caché que le plus puissant moyen sur lequel il comptait pour arriver à ce résultat était la revision du tarif.

Les candidats victorieux, aux Etats-Unis, sont plus tôt que chez nous, mis en face de leurs promesses aux électeurs. Il y a seulement un mois que le président Wilson a pris les rênes du pouvoir, et le voilà à la veille de réaliser l'attente des partisans de la réfoame fiscale.

D'autre part, les manufacturiers américains annoncent d'avance que toute réduction de la protection qu'ils ont reçue jusqu'ici de l'Etat entraînera immidiatement une réduction équivvlente des salaires. A tort ou à raison, il n'est pas douteux que les industriels essaieront de mettre cette menace à exécution si le tarif est amendé à leur détriment.

Dans une bonne mesure, on doit donc prévoir que les amendements au tarif ne sauraient avoir d'effet, tout au moins immédiatement, sur le coût de la vie. L'effet sera naturellement nul partout où un abaissement des droits correspondra à un abaissement de salaires. Et pour ce qui est des produits alimentaires, les Etats-Unis figurent parmi les pays qui en font de l'exportation.

La Patrie.

Le Titanic

Il y a eu un an hier que le *Titanic* a sombré dans l'Atlantique. Le télégraphe nous apprend que les familles en deuil ont passé ce jour en manifestations nombreuses de leur douleur.

A l'hôtel-de-ville de Winnipeg, on a drapé de noir la plaque où sont inscrits les citoyens de Winnipeg morts dans cette catastrophe.

Sir Charles Tupper

LE "LION" DE CUMBERLAND VISITERA SES ELECTEURS, EN NOUVELLE ECOSSE, AVANT SON DEPART POUR L'ANGLETERRE.

Sir Charles Tupper qui est en ce moment à Winnipeg, doit rendre visite à ses anciens électeurs de Cumberland en retournant en Angleterre, où il va habiter le vieux manoir d'où il suit depuis quelques années le mouvement politique du Canada. Pendant son séjour dans le comté, Sir Charles apprendra une chose qui le touchera profondémdnt; c'est que ses anciens amis et ses anciens adversaires érigeront de son vivant, un monument qui rappellera ce qu'il a fait pour la Nouvelle-Ecosse, le Canada et l'empire britannique.

La chose sera d'autant plus chère au seul vivant des Pères de la Confédération que celui qui a conçu l'idée de lui rendre un pareil hommage, est un adversaire de 1896, M. H. L. Legan, qui a représenté le comte Cumberland après Sir Charles.

M. Logan a déclaré:" "J'ai toujours été un adversaire politique de Sir Charles, mais j'ai toujours admiré sa foi en l'avenir du Canada et à son dévouement à son pays et à l'empire. Nous devons rendre hommage à son oeuvre et les libéraux et les conservateurs de Cumberland vont s'unir pour ériger ce monument au grand homme d'Etat conservateur."

Les Cadets du Sacre-Coeur

Il faut féliciter bien fort les Cadets du Sacré-Cœur du splendide banquet qu'ils ont offert à leur club de gouret (hockey) mercredi dernier, à la salle Leclerc Les jeunes militaires ayant à leur tête leur zélé chapelain, M. l'abbé Messier, se sont montrés des hôtes exquis. Beaux et distingués dans leurs costumes, ils ont été superbes d'allure, d'amabilité et de gaieté.

Le but du banquet était de présenter aux vainqueurs de la ligue une coupe, gracieusement offerte par M. le docteur Dubuc; mais le banquet a eu un autre résultat précieux: celui de mettre en contact ces jeunes gens et leurs professeurs avec les nombreux amis qu'ils comptent dans le public.

M. l'abbé Messier, chapelain, présidait; il avait à sa droite M. Joseph Bernier, M.P.P. et M. le Dr Dubuc, à sa gauche le Révérend Frère Joseph, supérieur de l'école Provencher, M. J. B. Leclerc, président du "Voyageur", et M. Alexandre LaRivière. Les jeunes militaires et quelques invités des clubs de la ville avaient pris place le long des tables transversales.

Le menu était excellent et fut dégusté avec entrain.

M. l'abbé Messier ouvrit la série des discours en relatant les débuts du corps des Cadets du Sacré-Cœur Il raconta à son auditoire, très intéressé, dans quelles circonstances le bataillon des Cadets avait pris naissance; il parla des difficultés qui s'étaient présentées comme aussi des secours et des encouragements qui étaient venu de partout.

L'orateur remercia les bienfaiteurs et leur assura que le corps des cadets, par sa tenue, par sa belle conduite, par sa diligence au travail, paierait les bienveillances dont il était l'objet. M. l'abbé Messier transmit aussi à l'auditoire les regrets de Mgr Dugas, dont la santé requiert une surveillance spéciale et qui n'avait pu pour cette cause assister au banquet. Le nom de Mgr Dugas fut salué par des applaudissements M. l'abbé Messier, qui fait une si belle œuvre en ralliant ainsi la jeunesse, put aussi voir lui-même par la ferveur avec laquelle il était accueilli, en quelle estime il est tenu par les cadets et par les amis des cadets.

Des discours furent aussi prononcés par M. Joseph Bernier le député de Saint-Boniface, qui se déclara heureux d'être présent à ce banquet et de donner une preuve de son adhésion à tout ce qui peut contribuer à l'avancement de cette jeune milice. Le Révérend Frère Joseph qui fut l'orateur suivant, donna de précieux conseils à ses jeunes amis et fut très applaudi. Très applaudi aussi fut M. le Dr Dubuc, le donateur de la coupe offerte ce soir-là aux vainqueurs. D'autres discours furent prononcés par M. J. B. Leclerc et M. Alexandre Bernier, président et vice-président du Club "Le Voyageur, M. Alexandre Larivière, le Révérend frère George, etc. A l'issue des discours, M. le Dr. Dubuc fut invité à présenter la coupe aux cadets "A," vainqueurs de la ligue.

Le capitaine, M. Guillaume Lévêque, vint recevoir la coupe, et toute la cérémonie se passa au milieu d'un enthousiasme extraordinaire. Pendant que la coupe circulait tout autour de la salle, on attaquait les chansons; tout un jolie répertoire y passa. *Alouette, gentille alouette*, "*Les Montagnards*", "*Michaud est monté dans un pommier*", "*Dieu sauve le Roi.*"

Les cadets comptent actuellement 150 membres, dont 100 militaires. Des recrues nombreuses s'annoncent pour le printemps.

YSAYE

Ysaye, le maître des violoniste, nous fera visite à Winnipeg encore une fois,—le 29 mai prochain—si on peut lui donner la garantie d'un auditoire assez considérable. Des listes de souscription sont ouvertes. Ysaye est peut-être le plus grand violoniste qui ait jamais existé. Kreisler, Elman, Zimbalist, Madame Parlow, Kubélik, le proclament sans égal. C'est Kubélik qui disait à M. Camille Couture, lors de son dernier voyage, à Winnipeg: "Ysaye est non seulement le plus grand violoniste actuellement vivant, mais il se passera peut-être des générations avant qu'on ne voit surgir un autre violoniste possédant le génie d'Ysaye."

Ysaye est actuellement en Amérique. Il est apparu vingt-neuf fois à New-York pendant la saison, et toujours il a fallu renvoyer une partie des auditeurs trop nombreux. On n'avait jamais rien vu de pareil à New-York! Paderewski lui-même, avec toute sa popularité et son charme personnel, n'a jamais paru plus de cinq à six dans la capitale américaine durant une même saison. On peut signer des demandes de billets dans tous les magazins de musique de Winnipeg.

LA GUERRE

Les dépêches nous annonçaient hier la fin de la guerre des Balkans. Ce matin, on ne va pas si loin, mais la paix parait proche.

M Poincare dans le deuil

Paris,—La mère de M. Raymond Poincaré, président de la République Française est morte le 11 du courant à Paris.

Feu Madame Mager

C'est notre pénible fonction d'avoir à relater ici le décès, survenu subitement, jeudi matin, de Madame Mager, épouse de feu M. Joseph Mager, et née Evangéline Cyr.

Madame Mager s'était sentie tout-à-coup malade dans le tramway en revenant de Winnipeg, mercredi après-midi. On l'avait ramené chez elle en voiture. Dans la soirée elle se crut mieux, mais dans la matinée une crise se renouvela, et en dépit de tous les efforts, elle mourait vers les six heures du matin. Elle avait trente-cinq an

La nouvelle causa une douloureuse surprise parmi toute notre population, qui avait appris à l'estimer pour les nombreuses qualités de son intelligeance cultivée et de son coeur porté vers tout ce qu'on aime dans la vie: foyer, amitiés, bonnes oeuvres.

La défunte, restée veuve il y a trois ans, laisse cinq enfants. Elle était fille de M. et de Mme. J.E. Cyr, de cette ville, qui l'entouraient, elle et ses jeunes orphelins, d'attentions constantes.

Des tributs floraux et des offrandes spirituelles ont été déposés en grand nombre sur le cercueil.

Des funérailles solennelles ont ont été célébrées samedi matin à la cathédrale. Les porteurs étaient M.M. Alex. C. La Rivière, Jos. Bernier, Ernest Lévêque, Jos. Dubuc, Zotique Bertrand et J.B. Coté.

Les célébrants étaient:
Prêtre chantant la messe: M. 'abbé Prud'homme.
Diacre, M. L'abbée Messier; sous-diacre, M. l'abbé Lambert. L'absoute a été chantée par Mgr. Dugas.

Nous offrons aux familles Cyr et Mager l'expression de notre profonde sympathie.

M. W. Lévêsque, député du comté de Laval à la législature de Québec, était de passage à Winnipeg la semaine dernière en route pour Edmonton. Durant son séjour ici, il a fait visite à Sir R. Roblin en compagnie de son ancien de son ancien confrère de classe M. A. Potvin.

Chronique de la Province

St. George de Chateaugay.

Notre paroisse était en fête lundi dernier, avril 6, à l'occasion du mariage de M. Philorum Vincent avec Mademoiselle Marie Anna Vinet.

Le nouveau curé de St. Georges, M. l'abbé Amedée Rioux, bénit le mariage. Après la messe, Madame Arsène Vinet, mère de la mariée, touchait l'orgue. A la sortie de l'église, on se rendit en cortège, chez M. Adrien Vincent, frère ainé du marié, où les nouveaux époux reçurent les félicitations de tous les invités; on se mit à table, on but à la santé des jeunes mariés.

Vers cinq heures on reforma le cortège et on se rendit tous chez Monsieur Arsène Vinet, frère de la mariée, où l'on repassa par toutes les formalités d'usage: on rebut à la santé des jeunes mariés et on prit le souper. Une franche et cordiale gaieté régna pendant le festin, et les chansons de circonstances furent chantées par les amis. Soudain la note vibrante du piano et le son du violon se firent entendre et les nouveaux mariés, avec le garçon d'honneur, M. Oscar Vinet, et la demoiselle d'honneur, Mademoiselle Rose Alice Vincent, ouvrirent le bal, et jeunes et vieux on s'amusa ferme; te ce ne furent qu'au chant du coq, à la clarté du jour que les convives partirent souhaitant prospérité, bonheur et félicité aux nouveaux mariés.

Communiqué.

Ste. Agathe

Mardi, le 8 avril, a été célébré dans l'église de Ste Agathe, le mariage de M. Euclide Olivier, avec Melle Agathe Lemoine, fille de M. Félix Lemoine, marchand de Ste Agathe.

M. Adolphe Lemoine, frère de la mariée, assistait comme garçon d'honneur et Melle Léa Olivier, soeur du mariée, comme fille d'honneur.

La bénédiction nuptiale fut donnée par M. le curé Campeau, curé de la paroisse.

M. l'abbé Campeau daigna aussi adresser la parole aux nouveaux époux, et il le fit en terme pieux et suaves. Cette allocation fut accueillie avec une affectueuse reconnaissance par les époux et leurs familles.

Il y eut du chant magnifique rendu par les enfants de Marie, L'orgue était tenu par Melle Lemoine, soeur de la mariée. Les parents et amis assistaient en grand nombre.

On remarquait parmi les invités:

M. Narcisse Olivier, Mme. Roger Sicotte, grand'père et grand'mère du mariée. M. et Mme Euclide Olivier, père et mère du marié.

Mme Rochon, M. et Mme. Félix Lemoine, M. et Mme Arthur Olivier, M. et Mme. Arthur Lemoine M. et Mme Joseph Lemoine, M. et Mme Albéric Lemoine, M. et Mme. P. Lemoine, M. et Mme Edouard Dorge, M et Mme Edouard Comeault.

Melles: Laura Dumontier, Rose Anna Toupin, Aldina Toupin, Dorilda Guertin, Victoria Joyal, O Lemoine.

Dr. A. Bonin, Messieurs: Edgar Lemoine, Eudore Olivier, Edmond Guertin, Arthur Guertin, etc.,

Après la messe, tous se rendirent chez le père de la mariée, où un somptueux diner fut servi Le souper et la veillée eurent lieu chez M. Olivier, père du marié. Il y eut, musique et chant. Cette fête fut rehaussée par la présence de notre dévoué curé, M. Campeau et M. l'abbé Desprès.

Les nouveaux époux reçurent de nombreux et riches cadeaux. Nous souhaitons à l'heureux couple nos meilleurs voeux de bonheur, santé et prospérité.

La 36ème batterie d'artillerie, à sa première assemblée tenue mardi le 12 avril 1913 au numéro 56 avenue Provencher, a voté des remerciements à M. J. B. Leclerc, qui a bien voulu gratifier la batterie d'abonnements aux journaux.

ORDRES MILITAIRES

Ordonnance du Major F. Lachance, Commendant la 36eme Batterie d'Artillerie, C. F. A., St. Boniface, Quartiers Generaux. No. 56 Avenue Provencher, Avril, 15 1913.

POUR CETTE SEMAINE:

En devoir:—
Caporal E Coutu.
Bomb. B. Faucher.

POUR LA SEMAINE PROCHAINE:

En devoir:—
Caporal G. Martel.
Bomb. Aimé Joyal.

Par ordre
HENRI COLLIN,
Sergent d'Ordonnance.

LA MERE D'UNE NOMBREUSE FAMILLE

[illegible] comment elle garde sa Santé, Le Bonheur pour celles qui suivent son avis.

Scottville, Mich.—"Je veux vous dire tout le bien que m'ont fait le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham et le Lavage [illegible]. Je vis sur une ferme où j'ai des travaux très pénibles à faire. J'ai quarante-cinq ans et suis la mère de treize enfants. Beaucoup de gens trouvent étrange que je ne sois pas complètement épuisée par ce travail pénible, et le soin de ma famille; alors je leur parle de mon bon ami, le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, et qu'il n'y aura pour elles ni mal de dos, ni douleurs d'alourdissement, si elles veulent en faire usage comme je fais. Je ne manque rarement d'en avoir dans ma maison.

"Je veux vous dire aussi que je pense qu'il est impossible de trouver une meilleure médecine pour les jeunes filles. Ma fille ainée a pris du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, car elle souffrait de périodes douloureuses et d'irrégularités, et il l'a soulagée.

"Je suis toujours disposée et prête à dire un bon mot pour le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham. Je dis à tout le monde que je dois ma santé et mon bonheur à votre merveilleuse médecine."—Mde J. G. Johnson, Scottville, Mich. R.F.D. 3.

Le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, fait d'herbes et de racines naturelles, ne contient aucun narcotique ou drogues dangereuses, et obtient le record comme étant le remède ayant eu le plus grand succès dans toutes les maladies connues de la femme.

CRAIGNAIT QU'IL EUT LA CONSOMPTION

"Fruit-a-tives l'a Guéri"



M. HUGH McKENNA

St-Stephen, N.B., 17 janvier 1911.

"Je tiens à vous dire le grand bien que les "Fruit-a-tives" ont fait dans mon cas. Pendant des années j'ai été un martyre de la constipation chronique et de la maladie d'estomac. J'étais très épuisé et mes amis me croyaient en consomption. Je consultai plusieurs médecins et j'essayai toutes sortes de remèdes, mais n'en retirai aucun soulagement jusqu'à ce que M. McReady, de St-Stephen, me conseilla de faire l'essai des "Fruit-a-tives" et il me fait plaisir de dire que je jouis aujourd'hui d'une santé parfaite. "Fruit-a-tives" est le meilleur remède au monde, et je recommande fortement à mes amis d'en faire usage".

HUGH McKENNA.

"Fruit-a-tives" est le seul remède pour guérir radicalement la constipation. Ce merveilleux composé de jus de fruits agit directement sur le foie, lui faisant extraire plus de bile du sang et en lui en faisant une plus grande quantité pour faire fonctionner les intestins régulièrement et normalement.

50c. la boîte, 6 pour $2.50, boîte d'essai 25c. Chez tous les marchands ou envoyés sur réception du prix par Fruit-a-tives Limited, Ottawa.

Shiloh 25¢

Le remède des familles contre les toux et rhumes. "Shiloh coûte si bon marché et fait tant de bien."

La teinture Domestique ne m'offre aucun embarras. Elle fait simplement mes délices. Et ceci parce que je fais usage de

DYOLA

C'est la plus Simple, la plus Propre et la Meilleure teinture domestique que l'on puisse acheter. Il ne vous est nullement nécessaire de savoir quels sont les tissus qui entrent dans la confection de vos marchandises. Ainsi, impossible de faire erreur. Demandez notre carte échantillon gratuite, et notre livret qui vous donne les résultats obtenus, en teignant sur d'autres couleurs. The Johnson-Richardson Co., Limited, Montreal.

Joseph Bernier, B. P. P. E. P. Blackwood
Hon. Bernier A. Bernier

Bernier, Blackwood & Bernier
AVOCATS-NOTAIRES

Argent à prêter sur hypothèques.
Placement de capitaux privé

Bureaux: 401, Bloc Somerset
Avenue du Portage, Winnipeg.

Telephones: MAIN { 2979 / 4767

Albert Dubuc — Jacques Mondor
Edmond Beaudry

DUBUC, MONDOR & BEAUDRY
Avocats, Avoués et Notaires

BUREAUX:
27 et 28 Edifice Canada Life
Coin Main et Portage
WINNIPEG, - - - Man.
Telephones Main 8696 et Main 583
Placements de capitaux prives

Telephone 334 — B. de P. 819

A. J. H. Dubuc
AVOCAT ET NOTAIRE
Avenue du Portage (Cote Sud
4me porte de la Rue Main
BLOC DU TRUST & LOAN
ARGENT A PRETER—Placements de fonds prives
Telephone 334

DR. G. A. DUBUC
BUREAU
No. 81, Avenue Provencher
ST. BONIFACE
HEURES DE CONSULTATIONS
8 à 9 a. m.
1 à 4 p. m.
7 à 8 p. m.
TELEPHONE 1647
Visite tous les jours à l'Hôpital de St-Boniface.

Dr. LACHANCE
SPECIALITE:
CHIRURGIE ET MALADIES DE LA FEMME
SOMERSET BLOCK
Chambre 245 Avenue du Portage,
Téléphone Main 7204 — Winnipeg
CONSULTATIONS: 2 à 5 P. M.
Tél résidence Main 2613. — St-Boniface

CHIRURGIEN

DR. R. J. HURST, MEMBRE DU COLLEGE Royal d'Angleterre, licencié médecin du Collège Royal à Londres. Spécialité: maladies nerveuses et maladies de femmes. Bureau 305, Bâtisse Kennedy, Avenue du Portage (en face Eaton). Phone Main 814. Heures de bureau, de 10 12, 3 5 et 7-9.

DR. N. A. LAURENDEAU
Ex-Interne de l'Hôpital de St-Boniface
BUREAU
No. 163, Avenue Provencher
ST-BONIFACE
HEURES DE CONSULTATIONS
8 à 9 a. m.
1 à 5 p. m.
7 à 8½ p. m.
TELEPHONE MAIN 1392

F. DE GRAMONT
Notaire Public
FERMES et LOTS de VILLE A VENDRE
ASSURANCES — ARGENT A PRÊTER
Phone Main 13306
221 Avenue McDermot
Chambre 46

J. GRYMONPRE
Notaire Public, J. P.
Licencié en droit de la Faculté de Paris
283 Avenue Provencher
SAINT-BONIFACE
Terres à vendre. — Prêts hypothécaires
Bureaux ouverts tous les jours de 8 à 9 A. M. 1 à 3, 8 à 9 P. M.
De Notaris Spreekt vlaamsch
Phone Main 1886

J. L. DEVAUX
Avocat, Notaire, etc.
308 Edifice McIntyre, - Winnipeg, Man.
Téléphone Main 7488

DR. M. GERVAIS
BUREAU
No. 426, Rue St-Jean-Baptiste
ST-BONIFACE
CONSULTATIONS
9 à 11 a. m.
1 à 4 p. m.
7 à 10 p. m.
Telephone Main 3174

—M. J. E. Ritchot, marchand de Bois de Chauffage de toute sortes, charbon dur ou mou. Adresse, No 53 rue Aubert St-Boniface. Bois scié et fendu Livraison sous le plus court délai Satisfaction garantie. Téléphone Main 2197.—Mme Ritchot réparera les fourrures à des prix satisfaisants.

Gevaert et Deniset
IMMEUBLES
ENTREPRISES GENERALES
88 AVENUE PROVENCHER - - SAINT-BONIFACE
Téléphone Main 2354

Agent d'Immeubles Demandé

Nous avons une situation exceptionnellement avantageuse pour un vendeur de langue française capable de monter et conduire un personnel.

Conditions généreuses et position permanente pour un bon homme.

S'adresser de trois à cinq heures de l'après-midi, à

CANADIAN EMPIRE,
708 Boyd Building — Coin Notre-Dame & Princess, Winnipeg

Grand Trunk Railway System

Dép.			Arr.	
8.45a	6,00p	**Winnipeg**	2,00p	10,30p
Arr.			Dép.	
10,00p	8,00a	**Regina**	10,15p	7,30a
Arr. — 8,18a — / Dép. — 8,30a —		**Saskatoon**	Dép. — 9,30p — / Arr. — 9,15p —	
Arr. — 9,00p —		**Edmonton**	Dép. — 9,00a —	

LA LIGNE LA PLUS COURTE

Voyagez par le Grand Tronc Pacifique faisant connection à St-Paul, Minneapolis, Chicago et les Villes de l'Est.

La ligne du Grand Tronc Pacifique est la plus belle de l'Ouest. Lumière électrique dans les chars dortoirs et palais.

BILLETS POUR TOUTES LES LIGNES OCEANIQUES

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

Prix, billets, et toutes autres informations en s'adressant à tous les agents du Grand Tronc Pacifique, ou à

W. J. QUINLAN
Agent des Passagers du District
260 Ave. du Portage, Winnipeg — Phone M. 5378, 7098

J. C. BACUEZ & CIE
BUREAUX:
Chambre 201, Bloc Somerset
Ave. du Portage - Winnipeg
TELEPHONE MAIN 624

112 Rue Aulneau
Saint-Boniface
TELEPHONE: MAIN 3819

Magnifique terre. ½ Section toute en culture **a echanger** pour Maison ou Lots à Winnipeg, St-Boniface ou environs.

ASSURANCES: Incendie, Vie, Accidents. Grêle, Bétail, Responsabilité, etc.

ARGENT A PRETER

Harley & Dandurand
CONTRACTEURS EN
Charpente, Maconnerie, etc.
46 Rue Hamel
ST-BONIFACE, - MAN.
Ouvrage garanti
Estimation fournie sur demande

Monteith, Fletcher & David
Avocats et Procureurs
BUREAU:
No. 403, Northern Crown Bank Chambers
232 AVENUE du PORTAGE
PHONE MAIN 669
Winnipeg - Canada

J. A. BEAUPRE
Avocat, Notaire, etc.
312 McINTYRE BLOCK
WINNIPEG

Dr. P. J. Gallagher
Chirurgien-Dentiste
"DISMORR" BLOCK, Suite 8
327 AVENUE DU PORTAGE
WINNIPEG
Le Docteur a la pratique du Collège de St-Boniface et parle les deux langues, le français et l'anglais.
PHONE M. 7929

Dr Louis F. BOUCHE
Chirurgien-Dentiste
Elève du Collège dentaire de la Nouvelle-Orléans; membre fondateur de la Société de Stomatologie; gradué du Collège dentaire de Chicago, collège américain de chirurgie dentaire.
172, RUE, McDERMOTT, coin de la rue Albert, en face des bureaux du Free Press et du Telegram.
Tél. 350

Taillon, Bonin, Morin & Laramee
AVOCATS
180 Rue Saint-Jacques
MONTREAL

The Guilbault Co.
Entrepreneurs — LIMITE
DE TRAVAUX PUBLICS
MARCHANDS EN GROS ET EN DETAIL DE BOIS DE CHAUFFAGE DE TOUTES SORTES, CHARBON DUR ET MOU

MATERIAUX DE CONSTRUCTION, tels que: Gravier, Sable, Pierre, Ciment, Chaux, Plâtre, Tuyaux d'égoûts, etc.

Bureaux et Cours: — Estimations fournies
Norwood, St-Boniface
Télephones: { Bureaux, Main 604 / Cours à bois, M. 7442 — B. de Poste, 143

J. D'AOUST, Tel. Main 5598. — E. DUGAL, Tel. Main 7469

D'AOUST & DUGAL
Entrepreneurs de
Plomberie, Chauffage à eau chaude, air chaud et vapeur, Ventilation, Couverture, Plafond Métallique, Corniche et Echelle de Sauvetage.
Tel 6645 — B. de P. 158
239 Ave Provencher (Coin rue Thibaut) **St. Boniface**

Platre Pour Muraille
LATTES
A L'EPREUVE DU FEU

Les marques **Empire** constituent une marchandise spéciale et sont les meilleurs plâtres brevetés qui soient sur le marché. Nos lattes EMPIRE remplacent avantageusement les lattes en bois et retardent considérablement le feu.

MANUFACTURÉS SEULEMENT PAR
MANITOBA GYPSUM CO. Ltd., Winnipeg, Man.

Un Fait Digne de Mention

Est que la bière enregistrée de Drewry

Refined ALE

est bonne pour la santé

Elle est faite avec une eau pure, de drèche et de houblon, pas de sédiment

DEMANDEZ-LA

E. L. DREWRY
WINNIPEG MAN.

BOUX BROS. CO.
ENTREPRENEURS
Estimations fournies pour ouvrage en plâtre, travaux en ciment, imitation de marbre.
59 RUE BERRY
Norwood, — Manitoba
PHONE MAIN 3496

OU ACHETEZ-VOUS VOTRE PAIN?

Si vous voulez avoir le meilleur—appétissant, sain, et agréable au goût, demandez le PAIN CANADA.

Il est toujours de qualité uniforme. Toujours le même degré d'excellence.

5c le pain

Délivré chaque jour à votre porte.

CIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE
Lignes Postales Francaises
NEW-YORK, HAVRE, PARIS
Départs tous les jeudis à 10 h. A. M.

France ......17 Avril	La Provence..22 Mai
La Provence 24 Avril	La Lorraine... 8 Mai
La Touraine... 1 Mai	France..........15 Mai

DEPARTS SUPPLEMENTAIRES
Tous les samedis à 3 h. p. m.
Paquebots ne transportant qu'une seule classe de passagers de cabine.
Niagara.......26 Avril | Rochambeau...3 Mai
D'HALIFAX A NEW-YORK
NIAGARA ....20 Avril
Pour renseignements s'adresser à.
ALLOWAY & CHAMPION
Représentants spéciaux
362 et 667 Rue Main, Winnipeg
ALEX. CALDER & SON
664 Main Street, Winnipeg
ou à tout agent de Compagnie de Chemin de Fer.

LA CUSSON
LUMBER Co. Limited.
Ave. Provencher. entre le pont de la Seine et le C. N. R
Telephones Main 2625 | 2626
FABRICANTS DE
Portes et Chassis, Cadres, Moulures, Bois Tournés. Toutes sortes d'ornementations interieures et extérieures Bancs d'Eglise, etc., etc.
MARCHANDS DE
Toutes espèces de matériaux de construction. Bois de sciage, lattes, lattes métalliques, pierre pour fondations, pierre concassée, chaux, ciment, sable, gravier, papier à bâtisse et à couvertures, matériaux pour enduits, ferronnerie pour bâtisses, clous, vitres. Enfin tout ce qui entre dans la construction d'une bâtisse
Carrière de gravier à Bird's Hill, Man.
Carrière de sable à Ste-Anne. Man.

Le WALKER — LE PLUS BEAU THEATRE DU CANADA
Phone Garry 2520

CETTE SEMAINE
Gus. Hill présente
MUTT AND JEFF
Soirs—$1.50 à 25c. — Mat.—$1.00 à 25c

5 SOIRS Commençant **Mardi, 22 Avril**
Matinées mercredi et samedi
Comédie par
W. H. CRANE
"The Senator Keeps House"
Soirs—$2.00 à 25c — Mats.—$1.50 à 25c

28 et 29 Avril
Troupe d'opéra dans
"THE MOUNTBANKS"

PORTE & MARKLE

LES ANNEAUX DE FIANÇAILLES sont faits à notre établissement.

Chaque bague porte notre nom comme garantie de qualité et de fini.

Porte & Markle
Limited
BIJOUTIERS
300-302 Ave. du Portage,
Winnipeg, Man.
On Parle Francais

PSYCHINE
PRONOUNCED SI-KEEN
THE GREATEST OF TONICS

L'Orphelinat St. Joseph

UNE DES PLUS MAGNIFIQUES MAISONS DE CHARITÉ DE LA PROVINCE

St. George's "Rose Day."

Le jour de la fête de Saint Georges, 23 avril a été choisi cette année pour la vente de roses en faveur des orphelins, de l'orphelinat Saint Joseph.

Il n'y a pas d'institution plus intéressante a visiter que cet orphelinat. A la vue de cent soixante quatre orphelins, l'on se sent ému, attendri; et à la sympathie s'ajoute l'admiration. L'oeuvre est belle en effet; des orphelins de toutes nationalités, depuis l'âge de quatre à douze ans sont abrités dans cette maison. Tous les dimanches, et à certains jours de la semaine, les soeurs y recoivent une foule de visiteurs. Dans les différentes classes les enfants prouvent que l'éducation reçue est très soignée; les murs y sont décorés de gravures artistiques.

Au dortoir, chaque orphelin possède son beau petit lit blanc; au réfectoire, chacun a aussi sa place à une table où grâce au travail des soeurs et à la charité des amis de la maison, la nourriture est abondante. Dans une salle de jeu, les élèves font de la gymnastique, sous le commandement d'un des leurs, Arpin McDougall, de St.Boniface. Tous ces enfants sont heureux et sont en santé parfaite. Il est à espérer que, mercredi, 23 avril, tout le monde se fera un plaisir de porter une rose; par cette aumône on contribuera à payer les $16,000.00 que coûtent annuellement le maintien de l'oeuvre.

Communiqué.

Augmentation considerable du revenu

ELLE S'ÉLÈVE A PLUS DE TRENTE MILLIONS DE DOLLARS DEPUIS UN AN ET EST SANS PRECEDENT DEPUIS LA CONFEDERATION.—UN SURPLUS DE $41,000,000. DIMINUTION DE LA DETTE PUBLIQUE.

OTTAWA, 12.—Le revenu total du Canada pour l'exercice fiscale terminé le 31 mars dernier, est élevé à $165,528,137.15, chiffre sans précédent depuis la Confédération, tandis que les dépenses ordinaires ont été de $95,625,013.70 et les dépenses au capital de $28,758,456.21, donnant un surplus de $41,144,667,24.

L'augmentation du revenu sur l'année précédente est de $32,782,769, alors qu'il s'élevait à 132,745,368 sur lequel il y avait $83,560,598 de dépenses ordinaires et $28,909,985 de dépenses au capital

Voici un tableau du revenu des deux dernières années:

Revenu	Au 31 mars 1912	Au 31 mars 1913.
Douanes --	$85,807,137,01	$112,533,548,46
Accise --	$19,038,361,55	21,276,563,12
Postes --	9,854,405,54	11,421,152,28
Ch. de fer et Canaux --	11,524,768,85	13,562,650.48
Divers --	6,620,511,15	6,733,942.81
Total --	$132,745,386,07	$165,528,137.15.

Pour ces deux années les dépenses au capital se divisent comme suit:

	A 31 mars 1912	Au 31 mars 1913
Travaux publics y compris chemins de fer --	$29,144,168,86	$21,872,[illegible]
Subventions aux chemins de fer	765,816.25	4,9[illegible],[illegible]
Total --	$29,909,[illegible]	$2[illegible]

La principale partie de cet argent à été employé à la construction du Transcontinental.

La dette nationale, le 31 mars dernier s'élevait à $297,588,095, soit, $6,539,729 de moins que le mois précédent.

Le revenu du mois dernier a été de $14,372,231, contre $12,099,769 en mars précédent, avec dépenses ordinaires de $6,680,680 et dépenses au capital de $1,141,180.

L'actif total du Canada est aujourd'hui de $184,777,317, alors qu'il n'était que de $166,090,018 l'an dernier à semblable période.

Depuis un an le gouvernement a réduit la dette publique de $24,410,845.

Les dépots en caisse d'épargne du gouvernement y compris les bureaux de postes représentent aujourd'hui une somme de $55,418,961; les billets du gouvernement en circulation ont une valeur de $112,487,469.

Contrat pour la Poste

Des soumissions cachetées, adressees au Maitre-General des Postes, seront reçues à Ottawa jusqu'à midi, vendredi, le 9 Mai 1913, pour le transport de la poste de Sa Majesté, le soumissionnaire devant s'engager à transporter le courrier pendant quatre ans six fois par semaine à chaque endroit entre

SELKIRK ET WINNIPEG

le contrat devant commencer au bon plaisir du Maitre Général des Postes, via Lower, Fort Garry, Lockport, St Andrews, Parkdale, Middle-Church, Kildonan Ouest, et Inkster, ou vice versa, à chaque endroit le Maitre Général des Postes se réservant le droit de changer la route à son désir de temps en temps à l'exigence des trains

Des avis imprimés renfermant plus amples renseignements concernant les conditions du contrat peuvent être examinés, et des blancs de formules obtenues aux bureaux de postes de Selkirk, Lower Fort Garry, St Andrews, Parkdale, Middle Church, Kildonan Ouest, et Inkster, ainsi qu'au bureau de l'Inspecteur des bureaux de Postes.

H.H. PHINNEY,
Inspecteur des Bureaux de Postes.

Winnipeg, Man., 28 mars 1913.

Soumissions

Des soumissions cachetées et marquées "Tender for Horse Barns" seront reçues par le soussigné jusqu'à midi mardi le 29 courant, pour la construction d'une batisse pour une grange à chevaux, au Collège Agricole à St. Vital. La batisse devra être terminée et prête pour occupation le ou avant le 1er octobre prochain.

Les plans et devis, ainsi que les formes de soumissions peuvent être obtenus en s'adressant au bureau de l'Architecte Provincial No 261 rue Fort Winnipeg.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque égal à 5 p. c. de la soumission, et ce chèque sera confisqué par le gouvernement du Manitoba au cas où le soumissionnaire refuserait de signer un contrat où négligerait de terminer les travaux.

La plus basse ou aucune autre soumission ne sera nécessairement acceptée.

G. R. COLDWELL,
Ministre des Travaux Publics, pro-tem.

Winnipeg, 11 avril, 1913.

Soumissions.

Des soumissions cachetées et marquées "Tender for Stock Judging Pavilion" seront reçues par le soussigné jusqu'à midi lundi le 5 mai pour la construction d'une bâtisse pour le Pavilion des Juges au Collège Agricole à St. Vital. La batisse devra être terminée et prête pour occupation le ou avant le 1er octobre prochain.

Les plans et devis ainsi que les formes de soumissions peuvent être obtenus en s'adressant au bureau de l'Architecte Provincial No. 261 rue Fort Winnipeg

Chaque soumissions devront être accompagnées d'un chèque accepté au montant égal à 5 p. c, de la soumission le quel chèque sera confisqué par le gouvernement du Manitoba au cas que le soumissionnaire refusera t de signer un contrat ou négligerait de terminer les travaux.

La plus basse ou aucune autre soumission sera nécessairement acceptée.

G. R. COLDWELL,
Ministre des Travaux Publics, pro-tem.

Winnipeg 11 avril 1913.

MANITOBA

Plus le temps avance, plus les émigrants étudient les ressources de notre province.

La chose est attestée par les rapports du Département de l'Agriculture et de l'Immigration de la province et par les statistiques du Département de l'Intérieur du Gouvernement du Canada.

Les compagnies de chemins de fer annoncent l'arrivée prochaine de beaucoup de nouveaux colons qui s'empareront de la terre inoccupée le long de leurs lignes.

Les faits sont que les avantages du Manitoba sont de plus en plus reconnus.

Ses terres splendides, ses chemins de fer nombreux, sa proximité des meilleurs marchés, ses avantages au point de vue de l'éducation, ses moyens de transport faciles sont des attraits pour beaucoup de colons chaque année.

Et quand l'industrie agricole est prospère, les autres industries grandissent et prospèrent aussi.

Ecrivez à vos amis et dites leur de venir s'établir dans le

MANITOBA

Pour plus amples renseignements écrire à

Jos. BURKE, Bâtisse du Bureau Industriel, coin des rues Water et Main, Winnipeg, Man.

Jos. HARTNEY, 77 Rue York, Toronto, Ont.

J. F. TENNANT, Gretna, Man.

W. W. UNSWORTH, Emerson, Man.

A. BEDFORD, député ministre de l'Agriculture, Winnipeg, Man

Toute personne se trouvant seul chef de famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, dans la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter à l'agence ou à la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence à certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la soeur du futur colon.

Devoir—Un séjour de 6 mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une ferme d'ou moins 80 acres possédée uniquement et occupée par lui ou par son frere ou sa soeur.

Dans certains districts un colon dont les affaires vont bien aura la preemption sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead. Prix, $3,00 l'acre. Devoir—Devra résider six mois chaque année au cour de six ans à partir a partir de la date de l'entrée du homestead—y compris le temps requis pour obtenir la patente du homestead, de cultiver cinquante acres en plus.

Un colon qui aurait forfait ses droits de colon en ne pouvant obtenir sa preemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix, $3.00 l'acre.

Devoir—Rester six mois dans chacun des trois ans, cultiver cinquante acres et bâtir une maison valant $300.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur

N. B.—La publication non-autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

AVIS

Avis est par les présentes donné que demande sera faite au parlement du Canada à sa présente session d'un acte amendant l'acte d'incorporation de la Great West Permanent Loan Company étant le Chapitre 89 des statuts 1909, l'acte d'amendement d'autoriser la dite Compagnie d'acheter et prêter sur les débentures, bons, et stocks de n'importe quelle Compagnie dument incorporée (excepté les Compagnies de prêt) pourvu que ces Compagnies soient incorporées en Canada ou n'importe quelle province du Canada.

Daté à Winnipeg le 12 Mars 1913.

TAYLOR, MACALPINE & ROSS
Avocats du Requérant.

Sa Sainteté Pie X

Les dépêches de ce matin contiennent d'affirmer que Sa Sainteté Pie X est gravement malade. Tout le monde chrétien adresse des voeux au Ciel pour le retour à la santé du pape glorieusement règnant sur l'Eglise.

Le prochain Congres

Une réunion de délégués des diverses associations Saint Jean Baptiste de la province a eu lieu hier à la salle Leclerc. On s'est occupé d'y élaborer le programme du congrès de juin prochain. Bonne séance où l'on a fait beaucoup de bon travail.

Chez Nous et Autour de Nous

—On a commencé les travaux préliminaires à la construction du pont Provencher.

—Un bon boulanger trouvera de l'emploi en s'adressant chez M. Pierre Gosselin, Saint Boniface.

—On demande une servante. Bons gages S'adresser par lettre à Madame H. Béliveau, St. Boniface.

—On demande une bonne d'enfant. S'adresser à Madame Joseph Bernier, 168 rue Dumoulin.

—Maison à louer sur la rue Dumoulin; possession le 1er mai. S'adresser aux bureaux du *Manitoba*.

—On demande une fille de chambre, s'adresser immédiatement à l'hôtel St. Georges à St. Boniface.

—Avis aux lecteurs du *Manitoba*. Veuillez, s'il vous plait, nous faire parvenir le montant de votre abonnement.

—Si vous avez des peaux crues à vendre, allez voir Antonio Lanthier, 207 rue Horace, Norwood, St-Boniface.

—On semera du blé en beaucoup d'endroits de la province, surtout dans l'ouest à la fin de la semaine. Le soleil et la chaleur sèchent rapidement la terre.

—M. Aimé Bénard, M.P.P., est revenu samedi d'une promenade de quelques mois en Californie. La santé de notre ami s'est grandement améliorée.

—M. J. Laliberté a ouvert un atelier de peinture attaché à sa boutique de forge où l'on peinturera toutes sortes de voitures et automobiles; peintres de plusieurs années d'expérience. Voir l'annonce.

—On demande immédiatement une femme de chambre française, pour une maison où il y a une autre servante. Bons gages pour service compétent. S'adresser à Madame F.J. Sharpe 182 Roslyn Road, Winnipeg.

—La Société St-Adélard, pour la protection des enfants, a des garçons et filles de tous âges qu'elle désire placer dans de bonnes familles. S'adresser au secrétaire. Théo. Bertrand, 198 rue Aulneau, St-Boniface, Man.

—Un monsieur de bonne éducation, désireux d'apprendre le français, cherche chambre (avec déjeuner et souper) dans une excellente famille française. Famille parisienne préférée. Réponse spécifiant termes. Boite 5, St. Boniface.

—Melle Jeannette Bernier, soeur de madame Joseph Bernier, est partie lundi soir pour la province de Québec après une promenade de quelques mois au milieu de nous. Plusieurs amies et amis s'étaient rendus à la gare pour lui souhaiter un bon voyage.

—Mardi le 22 du courant il y aura dans les salles du Sacré Coeur une partie de cartes organisée par les enfants de Marie. Des prix seront donnés; admission 25 cts; les paroisses françaises du Sacré Coeur et de Saint-Boniface tous sont cordialement invitées.

—Cette semaine au théâtre Walker, la comédie "Mutt et Jeff"; semaine du 21 avril M. William H. Crane jouera la comédie "The Senator Keeps House." Le Dr. R. Homer et sa grande troupe d'opéra seront au Walker les 28 et 29 avril et y joueront The Mountebanks. A l'affiche pour la saison du printemps "The Prince of Pilson" "Merry Widow", "Peter Pan" etc.

La Debacle

La débâcle de la glace a détruit, vendredi dernier, le Bonitoba un des vapeurs de la Hyland Navigation Company. Un peu plus tard, dans la journée, le steamer Alberta, emporté par la glace, a été frapper un des piliers du pont du C.P.R. Le bateau s'est fait considérablement endommager, puis à onze heures les débris du bateau, rendus aux rapides de St.Andrews, allèrent s'écraser contre une écluse. Toutes les pièces du bateau en désordre se démembrèrent et les bouilloires allèrent immédiatement au fond de l'eau. Ce bateau valait à peu près vingt cinq mille piastres.

La glace a fait cette année des dommages considérables sur la côte; elle a détruit le garage de bateaux à Norwood; elle a brisé des chaloupes nombreuses et elle a causé l'inondation à plusieurs endroits.

—On demande une servante. S'adresser à Madame J. H. Bonin, 358 Rue St. Jean Baptiste. Phone M. 2676.

—On demande immédiatement une servante. S'adresser à Madame Edouard Guilbault, No 52 rue La Vérendrye, phone Main 2155.

—Nous demandons des terrains vacants dans toutes les parties de St.Boniface, Norwood et St.Vital ainsi que des maisons. Nous vous promettons une vente rapide si les prix et conditions sont raisonnables. 59 Provencher Ave. Phone Main 3479. Bouin, Dufault, et Dubois.

AVIS

Avis est par ce moyen donner que la Ville de Winnipeg va demander au Parlement du Canada à sa présente session un acte qui mettra à même la dite Ville de Winnipeg de pouvoir transmettre des sources hors de la province du Manitoba à la Ville de Winnipeg de l'eau pour l'usage de la Corporation Municipale de la dite Ville et ses citoyens, de mettre, bâtir, construire, équiper et maintenir une ligne de conduits ou tuyaux de la dite Ville de Winnipeg, s'étendant au dehors de la province du Manitoba et dans n'importe qu'elle autre province; et de prendre et communiquer l'eau de telle source à la dite Ville et celles voisines; et d'entrer dedans et sur n'importe quels terrains du Gouvernement ou autres terrains sans préalable licence et faire inspections, examens et arrangements pour tels ouvrages acquérir propriétés, par expropriation ou autrement, construire cours-terrains, aqueducs, édifices et autres ouvrages nécessaires et faire tous actes nécessaires pour la construction, maintenance et opération de l'ouvrage et de pourvoir que les cartes et plans seront soumis au ministre des Travaux Publics et que certaines dispositions de l'Acte des Chemin de Fer se ra applicables à cela, et pour tout autres pouvoirs ou privilèges nécessaire ou accidents à cela.

Daté à Winnipeg, ce 26me jour de mars, A. D. 1913.

T. R. DEACON,
Maire de Winnipeg.

PRINGLE & GUTHRIE,
Agents, Ottawa.